

Les musées des Beaux-Arts, les villes et l'Etat. Des années trente aux années quatre-vingt

Philippe Poirrier

► **To cite this version:**

Philippe Poirrier. Les musées des Beaux-Arts, les villes et l'Etat. Des années trente aux années quatre-vingt. L'art des collections. Bicentenaire du Musée des Beaux-Arts de Dijon, pp.326-329, 2000. <hal-01597998>

HAL Id: hal-01597998

<https://hal-univ-bourgogne.archives-ouvertes.fr/hal-01597998>

Submitted on 29 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

© Philippe Poirrier, « Les musées des Beaux-Arts, les villes et l'Etat. Des années trente aux années quatre-vingt » dans *L'art des collections. Bicentenaire du Musée des Beaux-Arts de Dijon*, Dijon, Musée des Beaux-Arts, 2000, p. 326-329.

Philippe POIRRIER, Université de Bourgogne

Les musées des Beaux-Arts, les villes et l'Etat. Des années trente aux années quatre-vingt

Les profondes mutations qui affectent les musées des beaux-arts des années trente aux années quatre-vingt sont à relier au rôle des trois principaux acteurs présents : les professionnels des musées, les collectivités locales et l'Etat. Aussi, l'histoire de l'institution muséale est étroitement liée à l'évolution des politiques publiques de la culture et à la professionnalisation des personnels des musées¹.

Professionnalisation et " nationalisation "

L'entre-deux-guerres est traditionnellement perçu comme un moment de crise de l'institution muséale. Pour autant, des éléments de ruptures, mieux connus grâce aux premières monographies historiennes, sont perceptibles². La fondation, en 1929, du Bulletin des Musées de France traduit le nouveau regard des professionnels parisiens sur les musées de province. Une professionnalisation, portée par les réseaux parisiens structurés par l'Ecole du Louvre et la direction des Beaux-Arts, contribue à moderniser les grands musées des Beaux-Arts de province. Une nouvelle génération, formée à l'Ecole du Louvre, remplace les conservateurs-collectionneurs. En revanche, les musées plus modestes, notamment les nombreux musées de société, demeurent tributaires des seuls réseaux locaux³. A Dijon, le choix de la municipalité Jardillier de nommer, en 1938, avec Pierre Quarré, un conservateur diplômé de l'Ecole du Louvre et étudiant attentif des cours de Henri Focillon à la Sorbonne, est donc un exemple caractéristique de cette mutation et était, en soit, un gage de la volonté de la Ville de rénover son musée⁴.

La conjoncture des " années noires " et l'évacuation des collections accélèrent cette modernisation. La loi du 10 août 1941 détermine le statut des musées et réorganise le réseau muséal français. Le conservateur des musées classés est désormais un fonctionnaire d'Etat. Par cette loi, la direction des Musées de France peut reprendre pied dans les grands musées de province. Ce nouveau système, couplé à l'opportunité des déménagements de collections à protéger, permet à la Libération une première rénovation d'envergure des circuits et de la présentation des musées de province.

Cette configuration administrative, reprise par l'ordonnance du 13 juillet 1945, donne une plus grande liberté au conservateur vis-à-vis des élus locaux et de la société culturelle locale. La création d'une Commission des musées de province et d'une Inspection générale des musées de province témoigne du nouvel intérêt de la direction des Musées de France au-delà des seuls musées nationaux. L'intervention financière de l'Etat, bien que toujours modeste, permet également de dépasser la logique du contrôle au profit d'une politique d'assistance et

de coordination. L'engagement financier de l'Etat joue désormais un rôle incitateur décisif. Le Directeur des Musées de France, Georges Salles, soutient cette politique qui contribue à transformer en premier lieu les grands musées des Beaux-Arts de province. Cet interventionnisme de l'Etat n'a au reste rien de brutal et les conservateurs ne peuvent réussir sans une prise en compte des réalités des sociétés culturelles locales. La rénovation du Musée des Beaux-Arts de Dijon, considérée comme l'une des références du paysage muséographique français au tournant des années cinquante, participe de ce contexte.

En revanche, l'Etat ne poursuit pas dans la durée sa politique novatrice. La création du ministère des Affaires culturelles par André Malraux affecte assez peu la direction des Musées de France. Le partenariat avec les villes, esquissé dans le cadre de la gestion des maisons de la culture, n'est pas à l'ordre du jour dans le domaine des musées. De surcroît, la faiblesse budgétaire et le manque de personnel de la direction des Musées de France rendent longtemps illusoire la tutelle étatique⁵.

L'action de Pierre Quarré, en poste pendant plus de trente-six ans à la tête du musée des Beaux-Arts de Dijon, s'inscrit dans cette dynamique des années d'après-guerre : outre la rénovation complète du musée, circuit et présentation, selon les critères muséographiques alors en vigueur, il obtient la mise en place d'une politique d'expositions prestigieuses, l'amorce dès 1963 d'un service éducatif, la revitalisation de la Société des Amis du musée et la création en 1949 d'une ligne budgétaire consacrée aux acquisitions d'œuvres modernes.

Municipalisation de la culture et partenariat avec l'Etat

Les années soixante-dix sont marquées par un net infléchissement des politiques culturelles municipales. Désormais la politique culturelle occupe une bonne place dans les programmes et les comptes rendus de mandat. La politique culturelle est pour la première fois un enjeu lors des élections municipales de 1977. La rationalisation des administrations municipales suscite la création de services des affaires culturelles et accompagne une forte croissance budgétaire. Là encore, le cas de Dijon est exemplaire. Normalien et agrégé de lettres, Robert Poujade, nouveau maire élu en 1971, affiche une trajectoire intellectuelle nettement plus affirmée que celles du chanoine Kir ou du Docteur Veillet. Le premier magistrat de la ville considère la culture comme son domaine réservé. C'est le maire lui-même qui prend les principales décisions au sein d'un exécutif municipal fortement centralisé. Cette prise en main est tempérée par une pratique libérale. La mutation est également nette dans les discours : désormais la politique culturelle occupe une bonne place dans les programmes et les comptes rendus de mandat. La politique culturelle est pour la première fois un enjeu lors des élections municipales de 1977. La rationalisation de l'administration municipale en 1974 suscite la création d'un service des affaires culturelles aux attributions essentiellement techniques. Enfin, la croissance de la part du budget de la ville consacrée au secteur culturel est nette, et s'accélère à partir des années 1980.

Cette décennie enregistre également une présence plus marquée de l'Etat. La politique de contractualisation, esquissée par le ministère Duhamel (1971-1973), se concrétise avec la signature de " chartes culturelles " à partir de 1975. Ce dispositif traduit une inflexion majeure dans les modes de relations entre l'Etat et les collectivités locales. Mobiliser les élus (et les budgets) locaux par la concertation, casser les clivages sectoriels, affirmer le caractère global d'une politique culturelle et mener une programmation budgétaire pluriannuelle sont les principaux objectifs recherchés⁶. L'Etat encourage également les donations aux musées de

province. A Dijon, la " charte culturelle ", signée le 9 juillet 1975 entre Michel Guy et Robert Poujade, garantit à la ville la participation de l'Etat afin de financer les travaux nécessaires pour la mise en place de la première donation Granville. La charte évoque également le futur aménagement du Musée de la Vie bourguignonne au sein de l'ancien couvent des Bernardines. Toutefois, les constructions du Palais des Sports et du Conservatoire national de Région constituent les priorités municipales jusqu'à l'aube des années 80.

Un nouveau départ pour les musées de province

À partir du milieu des années 70, " l'émoi patrimonial " (Jean-Pierre Rioux) colore une société à la recherche de ses racines et doutant de son avenir. Les musées des Beaux-Arts profitent de cette conjoncture culturelle. En 1978, la loi-programme sur les musées consacre le nouvel intérêt de l'Etat pour les musées de province même si l'essentiel des financements demeure dirigé vers les musées nationaux. Le Centre Beaubourg offre l'exemple d'un musée ouvert sur la modernité.

L'arrivée de la gauche au pouvoir se traduit par la mise en place d'une politique culturelle volontariste. Jack Lang, soutenu par le Président de la République, incarne une montée en puissance que symbolise le doublement du budget du ministère de la Culture. Les musées d'Orsay et le Grand Louvre contribuent à donner une image plus attrayante du musée et connaissent un large succès public. La direction des Musées de France encourage la rénovation des équipements culturels sur tout le territoire. Quelques municipalités (Lyon, Grenoble, Lille, Nantes, Rouen...) saisissent cette opportunité et rénovent leur musée des Beaux-Arts. Cependant, l'intervention de l'Etat ne se concrétise que dans la rencontre avec le volontarisme des élus locaux. La redécouverte des musées concerne deux aspects : " en tant que monuments, les musées sont l'occasion de conjuguer modernité architecturale et respect de la tradition ; par ailleurs, ils sont devenus des "médiats de l'identité" " (Jean-François Chouquet). Dans le contexte de l'explosion du marché de l'art, du succès rencontré par les expositions, de la montée en puissance du patrimoine, les maires ont vu dans leur musée un formidable outil de notoriété et de communication. Les musées ont intégré des notions de commercialisation et de communication dans le cadre d'une logique économique assumée. Le conservateur du patrimoine, à la fois chercheur, expert et gestionnaire, est désormais à la tête d'une véritable entreprise⁷. Cette approche est bien reçue de la part d'élus qui s'adonnent aux délices du développement local. Politique muséale, politique culturelle et politique économique cheminent désormais de concert.

Encore une fois, le cas dijonnais peut être mis en perspective avec cette évolution nationale. Pierre Georgel, qui succède à Pierre Quarré en 1980, inscrit son action dans le cadre d'une modernisation du musée. Son action est décisive dans plusieurs domaines : il réorganise de véritables réserves, monte un service administratif et scientifique doté des compétences nécessaires, pérennise le service éducatif, crée une salle audiovisuelle. Cependant, son budget relativement modeste ne lui permet guère la mise en œuvre d'une politique d'acquisition cohérente. Cependant, s'il modifie la présentation d'environ la moitié des salles du musée, il échoue dans son projet de redistribution totale du circuit, ne parvenant pas à obtenir des locaux supplémentaires : l'ancien Palais des Etats est certes un magnifique écrin que le musée partage avec l'Hôtel de Ville mais tous les projets d'extension se heurtent à cette cohabitation du politique et du culturel.

1 Nous nous permettons de renvoyer à Philippe Poirrier, *L'Etat et la culture en France au XXe siècle*, Paris, Le Livre de Poche, 2000.

1 Si, grâce aux travaux de Dominique Poulot, Chantal Georgel et Daniel Sherman, l'histoire des musées de province au XIXe siècle est bien connue, elle reste en devenir pour la période traitée dans cette courte contribution. Pour une première approche : L. Vadelorge (dir.), *Les musées de province dans leur environnement*, Rouen, Cahiers du GRHIS-Publications de l'Université de Rouen, 1996.

1 Nous suivons L. Vadelorge, " L'entre-deux-guerres : une professionnalisation incertaine " dans P Poirrier (dir.), *Les collectivités locales et la culture. Les formes de l'institutionnalisation, XIXe-XXe siècle*, Paris, La Documentation française, 2000. (à paraître).

1 Ph. Poirrier, *Municipalité et culture au XXe siècle : des Beaux-Arts à la politique culturelle. L'intervention de la municipalité de Dijon dans les domaines artistiques et culturels (1919-1995)*, Université de Bourgogne, thèse d'histoire, 1995, 1016 p ; id., " Le musée des Beaux-Arts et la politique culturelle de la Ville de Dijon de 1918 à nos jours ", L. Vadelorge (dir.), *Les musées de province et leur environnement*, Rouen, Cahiers du GRIS-Publications de l'Université de Rouen, 1996 ; p. 65-78.

1 L. Vadelorge, " Quels territoires pour les musées de province ? (1945-1999) " dans Ph. Poirrier et Jean-Pierre Rioux (dir.), *Affaires culturelles et territoires*, Paris, La Documentation française, 2000.

1 Ph. Poirrier, " Les territoires des Affaires culturelles. Le développement du partenariat entre l'Etat et les villes, 1959-1999 ", *Revue historique*, 1999, n° 612, p. 859-880.

1 S. Octobre, *Conservateur de musée : entre profession et métier*, EHESS, Thèse de sociologie, 1996. Voir aussi : *Conservateur du patrimoine : un métier pour le troisième millénaire ?*, *Musées et collections publiques de France*, 1998-1999, n° 221-222.